VOS DÉMARCHES

Elections

Retrouvez ici les informations pratiques à savoir pour vous inscrire sur les listes électorales.

Inscriptions

Les inscriptions se font en Mairie **avant le 31 décembre de chaque année** .

Les pièces à fournir :

- Carte d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou factures EDF, téléphone, taxe d'habitation...)
- Attestation pour les personnes hébergées (enfants majeurs,...)

DÉMARCHE EN LIGNE

SITE INTERNET (HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/N47) →

VOS DÉMARCHES

Service Public

Inscription en ligne